

Communiqué de presse

Feu vert de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCV s'est tenue aujourd'hui au Palais de Beaulieu à Lausanne. Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions qui leur ont été proposées par le Conseil d'administration. Ils ont notamment autorisé le versement d'un dividende ordinaire de CHF 3 par action après le versement d'un dividende prioritaire de CHF 2,69 par bon de participation. Ils ont également approuvé la réduction du capital-participation en vue du rachat d'une première tranche de CHF 200 millions.

Lausanne, le 12 mai 2005 – L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCV a réuni 1163 actionnaires, représentant 78,85% du capital. Ces derniers ont approuvé tous les points mis à l'ordre du jour de cette Assemblée.

Ils ont ainsi approuvé les comptes du Groupe BCV pour l'exercice 2004. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de CHF 336,6 millions. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2004. Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende ordinaire de CHF 3 par action, après versement d'un dividende prioritaire de CHF 2,69 aux porteurs de bons de participation. Le mandat de l'Organe de révision externe KPMG Fides Peat a été reconduit.

Conversion des bons de participation

Avec l'accord de l'Assemblée spéciale des participants qui a eu lieu le même jour à 11h, l'Assemblée générale des actionnaires a accepté la conversion de 22'110 bons de participation dont l'Etat de Vaud n'est pas propriétaire, en actions nominatives de la BCV.

Rachat d'une première tranche de capital-participation

Enfin, l'Assemblée des actionnaires a approuvé la réduction du capital-participation d'un montant nominal de CHF 131'250'000 par l'annulation de 2'100'000 bons de participation au prix de CHF 95,7168 par bon. Cette opération permet à la BCV de procéder au rachat d'une première tranche pour un montant effectif de CHF 201 millions.

Contacts :

Christian Jacot-Descombes, porte-parole

Tél. : +41 79 816 99 30

E-mail: christian.jacot-descombes@bcv.ch

Wilhelm Blaeuer, relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

E-mail: wilhelm.blaeuer@bcv.ch

Note à la rédaction :

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SWX), afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par celle-ci.